

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2010.

Le 9 septembre 2010 à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean Pierre Pujkis, Maire. Convocation du 27 août 2010.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre Pujkis, Paul Crétin, Jean-Pierre Goudard, Lionel Guisard, Laurent Desplasse, Yvette Maynard, Sylvie Chatelard, Carol Bonnot, Florent Pradinaud, Jean Michel Girin.

Excusés : Madame Sophie Dessaigne, Madame Béatrice Chuet (pouvoir donné à Jean Pierre Pujkis) Madame Colette Fory (pouvoir donné à Paul Crétin).

Démissionnaires : Madame Ghismonde Martin, Monsieur Henri Freton.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- Madame Maynard Yvette comme secrétaire de séance.
- Le compte rendu de la réunion du 5 juillet 2010.

AMENDES DE POLICE.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'aide financière du département du Rhône pour la mise en sécurité du carrefour, parking et la signalisation de la RD 504 dans le cadre du produit des amendes de police pour un montant de 7 371 €.
- Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Villefranche sur Saône.

CONTRAT PLURIANNUEL : AVENANT.

- Monsieur le Maire rappelle le contrat pluriannuel passé entre le département du Rhône et la commune signé le 21 novembre 2008.
- Monsieur le Maire fait part du courrier du Président du Conseil Général modifiant les taux d'aide aux collectivités, à savoir une augmentation de 5 %.
- Il propose au conseil municipal d'étudier l'avenant n°1 du contrat pluriannuel.

Le conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité :

- Accepte l'avenant n°1 au contrat pluriannuel 2008-2012 passé entre le Département du Rhône et la commune.
 - Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir.
- Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Villefranche sur Saône.

TRAVAUX RD 504 : AVENANT.

- Dans le cadre du marché concernant les travaux d'aménagement de la RD 504 « route de Thizy »
- Le conseil municipal à l'unanimité :
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents concernant l'avenant n°1 à ce marché pour les travaux suivants : lot 1 VRD : entreprise EIFFAGE. Montant 35 000 € HT (suite à la convention signée avec le Département pour l'aménagement du rond point).
 - Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Villefranche sur Saône.

RENTREE SCOLAIRE :

Ecole publique : avec un effectif de 98 élèves, la rentrée s'est bien passée.

Liste du personnel 2010-2011.

Directeur :

POUQUET Aurélie, classe grande section et CE2

Décharge le jeudi : Blandine LAPRAY.

Adjoints :

JEANNIN Muriel, classe CM1, CM2.

DENUZILLER Valérie, classe petite et moyenne section.

GUYOMAR Olivier, CP, CE 1.

Rased :

GALY Christine : psychologue.

AVENAS Muriel : maître E.

Atsem :

AULAS Gaëlle.

MONNET Hélène.

EVS :

LHERITIER Sylvie.

Personnel de cantine :

GUILLAUD Ghislaine.

VIGNON Pascale.

- En ce qui concerne la piscine, la demande est faite pour renforcer l'accompagnement. Il y aura un article dans le BIM à ce sujet.

Périscolaire : bonne rentrée, avec remise à jour du règlement.

Ecole privée : bonne rentrée aussi, avec une nouvelle institutrice.

TABAC PRESSE :

La promesse de vente a été signée le mardi 7 septembre 2010.

Les baux de location, de la surface commerciale et de l'appartement, ainsi que le dépôt de Permis de construire (s'il y a lieu), devront être signés et déposés avant le 7 octobre 2010.

Plusieurs réunions sont déjà programmées avec les personnes concernées.

SECURITE DES BATIMENTS :

Monsieur Paul Crétin a pris la responsabilité pour tout ce qui concerne le suivi des travaux et la sécurité des bâtiments.

COMMISSION BUDGET :

Fond Départemental de la Taxe Professionnelle :

Confirmation de son versement : montant 15 232,24 €.

Contrats aide à l'emploi :

Les subventions ont subi une baisse de 5 %, ainsi que le nombre d'heures subventionnées. (24 heures au lieu de 30 heures).

Le problème sera revu au prochain conseil.

COMMISSION TRAVAUX :

Salle polyvalente :

Le conseil municipal a décidé de faire des travaux dans la salle de sport.
Changement de chauffage (chaudière à granulés bois).
Changement et mise aux normes des panneaux de basket.
Abaissement des plafonds (isolation)
Modification de l'électricité et dépose des panneaux radiants.
Peintures intérieures.

Cimetière :

Dix neuf tombes ont été relevées.
Rénovation du mur du rang commun.
Portails repeints.

Eglise :

Les portes de l'église ont été repeintes de plusieurs couches de lasure.
Un devis a été demandé pour fixer définitivement les abat-son.

Route de Thizy :

Les travaux d'eau potable sont terminés, ainsi que ceux de l'assainissement (égouts).
L'enfouissement des réseaux secs sera fini dans une quinzaine de jours.
Les travaux de finition des parkings vont commencer dans quelques jours dans la partie haute.
Les reprofilages du rond point commenceront la semaine prochaine.
La numérotation des maisons sera faite.

Monument aux morts :

Les travaux de réparations commenceront en octobre.

Fontaine de la mairie :

Le passage de l'expert est prévu pour le 13 septembre.

Médecine du travail :

Après la rénovation des peintures en 2009 par la mairie, le Président de la médecine du travail a demandé à la société MOOS un devis pour changer les radiateurs.

Local fanfare :

Le conseil municipal a décidé d'aménager en salle de musique pour la fanfare un logement situé au 1^{er} étage de l'école publique.
La salle serait de 55 m2 avec possibilité d'un rangement de 6 m2.
Le conseil municipal souhaite la fin des travaux pour le début du printemps.

COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Village terre d'avenir : réunion pour la vallée d'azergues à Oingt le 21 septembre 2010.
Le passage de la commission de fleurissement a eu lieu en juillet.

VOIRIE :

Les travaux sont en cours.

COMMISSION BIEN VIVRE ENSEMBLE :

La fête cantonale des retraités aura lieu à Lamure.

COMMISSION COMMUNICATION :

Les articles pour le BIM sont à rendre pour le 18 septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

Personnel communal :

Mr DELHOMME Jean-Elie est en arrêt de maladie pour une période de trois mois.

Le conseil municipal devra trouver une solution de remplacement assez rapidement.

Un nouveau stagiaire CHAMBON Alexis travaille depuis le lundi 6 septembre avec nos employés communaux pour une période de sept semaines.

Lotissement BILLANDON :

Sur proposition du Syder le conseil municipal décide de prendre en charge les travaux de renforcement des réseaux électriques pour une somme de 19 200 €, et accepte les travaux de 110 mètres d'extension qui resteront à la charge du demandeur.

Un courrier avec accusé de réception a été envoyé à Monsieur THIMONIER (voisin du restaurant Le Grandris) contenant le rapport de l'expert et demandant le calendrier des réparations, afin d'éviter tout accident.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

